



## 2 VOLONTAIRES POUR DES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE

Date limite de candidature

31/12/2025

Les missions de service civique proposées par la Ville d'Eragny sur Oise mise en ligne sur la plateforme sont les suivantes:

- Favoriser la participation des habitants des 10 arpents - à compter du 1er octobre ou 01/11
- Favoriser l'accès à l'information jeunesse et à l'action culturelle - à compter du 1er octobre ou 01/11

Tu trouveras le descriptif des annonces dans la rubrique "Liens utiles"

Si tu demandes qu'est-ce que le service civique : [Le Service Civique, qu'est-ce que c'est ?](#)

Formations et expériences requises

Aucune expérience n'est requise pour ces missions ?

En revanche, lors de cette mission, tu vas bénéficier de 2 formations obligatoires :

- la FCC ( Formation Civique et Citoyenne)
- le PSC ( Prévention et Secours Civique )

Tu profiteras également d'un accompagnement personnalisé, un tuteur qui t'accompagnera dans ta mission, mais aussi qui t'aidera également à définir ton projet professionnel.

Infos pratiques

- Être âgé de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
- Durée de la mission: 8 mois
- 2 jours de congés par mois (un 3ème jour est accordé si tu as entre 16 et 18 ans)
- Temps de travail: de 30 à 35h hebdomadaires selon disponibilités ( durée minimale de 24h pour les missions au sein des maisons de quartier)
- Rémunération: 619,83€ ( 504.98 versé part l'Etat et 114.85€ versé par l'organisme d'accueil)
- Carte avantages du volontaire service civique

Liens utiles

[Favoriser la participation des habitants du quartier des 10 arpents](#)

[Favoriser l'accès à l'information jeunesse et à l'action culturelle](#)

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

**Envoyer votre candidature à :**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Direction des ressources humaines  
BP 70021 - Eragny-sur-Oise  
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX